Les Possibles — No. 10 Été 2016 Revue des revues 10

mardi 28 juin 2016, par Jacques Cossart

Ça va mieux dans le monde? En ces temps où l'on nous annonce que ça va mieux en France, la question mériterait d'être posée s'agissant de l'humanité entière. Le moins qu'on puisse dire est, ici, que la méthode Coué ne convient pas. En consultant les rapports internationaux de la dernière période, portant sur l'agriculture chimique, la situation de l'Afrique subsaharienne et des pays pauvres en général, la concentration des richesses et l'augmentation des inégalités, l'immigration causée par la misère, la dégradation environnementale, rien ne va plus sauf pour les banques installées dans les paradis fiscaux et judiciaires. Quant aux conséquences de la révolution numérique sur l'évolution du travail et de l'emploi, on ne sait rien. Cela n'est pas de très bon augure.

L'agriculture chimique, une nécessité?

Sans doute, ne sommes-nous plus au siècle où Galilée était enjoint par l'Église catholique de considérer l'héliocentrisme comme « contraire aux Saintes Écritures ». Mais, s'il n'y a plus de bûchers, les diktats de la pensée unique sont bien prégnants. L'objet de la « science » néolibérale n'est pas, en effet, de démontrer mais simplement de laisser toute la place au marché – entendons, les propriétaires du capital [1] – en réduisant sans cesse le rôle de l'État. Comme l'affirmait Milton Friedman, l'économie de marché est le seul moyen de parvenir à la liberté!

Les propriétaires du capital, la plupart des organisations internationales et une grande partie des médias français et internationaux affirment, du ton le plus péremptoire, que seuls l'agriculture et l'élevage industriels sont en mesure de nourrir 7 milliards d'êtres humains, et demain 10! Pourtant, rapports après rapports, c'est le contraire qui est démontré. On pourra lire, par exemple, <u>Les matières premières agricoles</u> et <u>L'agroécologie</u>.

Pour ces zélotes, point n'est besoin de redouter les faux prêches ; comment pourrait-ils, en effet, laisser échapper pour la seule France en 2014, un marché de produits chimiques de plus de 80 milliards d'euros [2] ? Les externalités négatives évoquées par les économistes — ces coûts mis à la seule charge de la collectivité — ne constituent pas, pour eux, un sujet de préoccupation mais, au contraire, une mine où puiser sans vergogne.

Deux chercheurs, Denis Bourguet et Thomas Guillemaud ont publié en février 2016 dans les *Sustainable Agriculture Reviews* une vaste étude intitulée <u>The hidden and external costs of pesticide use</u>; elle s'appuie sur 61 publications produites entre 1980 et 2014 ainsi que sur 30 études statistiques indépendantes. Ladite étude est toutefois considérée comme très conservatoire par plusieurs experts, malgré ses nombreuses qualités. Ces coûts cachés de l'usage des pesticides sont considérables, mais fort peu documentés, alors que le tabac et

l'alcool, par exemple, le sont amplement ; ils portent sur quatre postes principaux : coûts de la réglementation, coûts pour la santé humaine, coûts environnementaux et ceux entraînés par le contournement des consommateurs pour éviter ces handicaps. Les premiers comprennent les dépenses publiques, notamment de réglementation et de contrôle, mais aussi de réhabilitation après les désastres que les services publics tentent de contrôler quand les groupes de pression leur en laissent le loisir. Les coûts relatifs à la santé humaine sont sensiblement sous-estimés, puisqu'ils ne prennent pas en compte les morts pour exposition chronique aux pesticides. En 2015, le Journal of Clinical Endocrinology and Metabolism publiait une évaluation du coût, en Europe, de l'exposition humaine aux substances organophosphorées et organochlorées : 125 milliards de dollars ! La dégradation environnementale par les nombreuses atteintes des écosystèmes est large et profonde ; si, aujourd'hui, la chute de la pollinisation n'est plus guère contestée, elle est très mal chiffrée ; une étude de 1992 conduite aux États-Unis, évaluait pour ce pays les dégâts environnementaux à 8 milliards de dollars. On n'ose imaginer le montant auquel parviendrait une étude exhaustive menée, aujourd'hui, au niveau mondial... Enfin, les dépenses de contournement se rapportent, par exemple, à celles consenties par les consommateurs pour éviter le contact avec la panoplie des pesticides dans leur alimentation. Interrogé sur la conclusion générale de l'étude à laquelle il a participé, Denis Bourguet, l'un des auteurs, estime que l'on n'est pas en mesure d'estimer le chiffrage du rapport coût-bénéfice de l'usage des pesticides dans l'agriculture « parce que les données ne sont pas disponibles ou encore parce que l'impact des nouveaux pesticides sur l'environnement est beaucoup moins connu que celui des anciens pesticides qu'on a eu le temps d'étudier ». Toutefois, le lecteur des nombreuses données et analyses fournies par les auteurs peut craindre davantage une envolée des coûts que celle des bénéfices.

Il faudrait compléter ce tableau portant sur des périodes déjà anciennes par l'augmentation des produits, dits phytosanitaires, dans le monde. La consommation globale mondiale des pesticides est évaluée par l'Observatoire des résidus de

pesticides à plus de 50 milliards de dollars par an, dont plus de la moitié pour les seuls Europe et États-Unis. En France, une étude du ministère de l'agriculture, parue en mars 2016, indique que la consommation agricole de produits phytosanitaires a augmenté de 9 % en 2013 par rapport à 2012 et de 9,4 % en 2014 par rapport à 2013.

On pourra se rapporter à un article de Stéphane Foucart, journaliste scientifique du *Monde*, publié le 9 mars 2013 par ce quotidien.

En pareil domaine, tous les journalistes n'observent pas toujours la même pertinence scientifique. Ainsi Matt Ridley – virulent défenseur des lobbies pro-glyphosate – dans <u>The Times</u> du 19 avril 2016, dénonçait <u>l'étude</u> ayant conduit le Centre international de recherche sur le cancer, créé par l'OMS, à déclarer le glyphosate (molécule utilisée dans le célèbre Roundup de Monsanto) comme « probablement cancérogène », après avoir auditionné Christopher Portier. Or, accuse le journaliste du Times, celui-ci est membre du « lobby » Environmental Defense Fund [3]; en revanche, il ne perçoit aucun conflit d'intérêts quand intervient, tous azimuts, le European Glyphosate Task Force, animé notamment par Monsanto et Dow Chemical [4]! Quoi, dira-t-on, que fait-on de la défense de l'environnement et du principe de précaution ? Comme le déclarait Monsieur Sarkozy, alors président de la République, en inaugurant un Salon de l'agriculture « Je voudrais dire un mot de toutes ces questions d'environnement, parce que là aussi ça commence à bien faire »! Il faut regarder la réalité en face : aujourd'hui les ventes de glyphosate se montent à plus de 5 milliards de dollars et devraient atteindre près de 10 milliards dans les trois ans qui viennent! Bien entendu, il ne saurait être question de prétendre que les études concluant à la parfaite innocuité de cette molécule ne sauraient comporter des biais systématiques ; c'est pourquoi les scientifiques qui les réalisent devraient avoir à cœur de les présenter conformément aux règles communément observées y compris en matière d'éventuels conflits d'intérêts. Ce n'est pas le cas. Comment, par exemple, ne pas être circonspect devant le communiqué du Joint Meeting on Pesticide Residues (JMPR), comité commun à l'OMS et à la FAO, publié le 16 mai 2016 ? Ce communiqué affirme que « il est improbable que le glyphosate pose un risque cancérogène pour les humains, du fait de l'exposition par le régime alimentaire ». Mais pourquoi est-il nécessaire d'apprendre par Greenpeace que le président et le vice-président, messieurs Alan Boobis et Angelo Moretto, du groupe de travail à l'origine de cette publication, sont membres de l'International Life Sciences Institute (ILSI)? Or, il se trouve que l'ILSI est un groupe de pression financé, en partie, par Monsanto et Dow Chemical!

Une fois encore, on s'aperçoit que les propriétaires du capital n'ont que faire de l'outil démocratique ; ils ont bien d'autres chats à fouetter! Ils ont, de surcroît une foultitude d'affidés à leur service à qui sera attribué quelque argent.

Ce qui frappe dans ce que rapportent les médias à propos de ce pneumologue du service public rémunéré par le groupe Total est moins le montant qu'il a perçu – certes considérable en comparaison de celui dont doit ce contenter l'immense majorité des Français, mais bien peu comparé à ce qu'accaparent ceux qui sont appelés ici propriétaires du capital – que cette absence totale de « morale ». Si on suit Aristote pour considérer que la morale est ce qui définit l'homme, on conviendra aisément que la conduite des Aubier, Ghosn et autre Brandicourt n'est guère « morale ».

Afrique subsaharienne, avenir salvateur?

Avec une stupéfiante condescendance — et profonde méconnaissance — fleurant bon le colonialisme qui n'est « pas responsable des guerres sanglantes que se font les Africains entre eux, des génocides, des dictateurs, du fanatisme, de la corruption... », Nicolas Sarkozy déclarait à Dakar en juillet 2007, que « l'homme africain [n'est pas] assez entré dans l'histoire [ni que] jamais il ne s'élance vers l'avenir ».

De leur côté, les institutions internationales multiplient les déclarations dithyrambiques à propos de cette merveilleuse croissance qui ferait de ce continent une terre d'avenir.

La réalité montre, comme on pourra le lire dans Pillage de l'Afrique, que les habitants de ce continent ont encore, malheureusement, bien du chemin à parcourir pour parvenir à un véritable développement. On lira avec intérêt aussi, Africanistan [5], excellent ouvrage d'un ancien de la Banque mondiale et de l'Agence française de développement. L'auteur y souligne le danger que représente l'explosion démographique de l'Afrique subsaharienne qui, combinée à la grave insuffisance d'emplois créés et une agriculture tournant le dos à une agroécologie familiale, laisse accumuler de graves dangers sur le continent. C'est tout aussi vrai du point de vue environnemental comme le montre, par exemple, une étude franco-ivoirienne de mars 2014, publiée par l'Institut national des sciences de l'univers ; elle montre qu'en 2030, les émissions africaines de GES et particules pourraient représenter entre 20 % et 55 % des émissions anthropiques globales - selon la simulation retenue - des polluants.

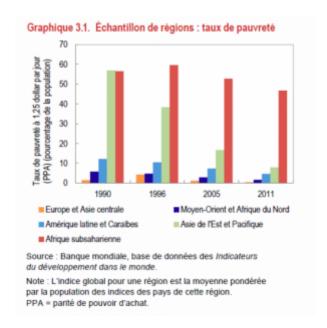
Le Fonds monétaire international, qui n'est pourtant pas le dernier à pousser les gouvernements du continent africain à doper la croissance de leurs pays, semble, lui aussi, préoccupé ; il publie en octobre 2015 <u>Afrique subsaharienne</u> sous-titrée « Faire face à un environnement qui se dégrade ».

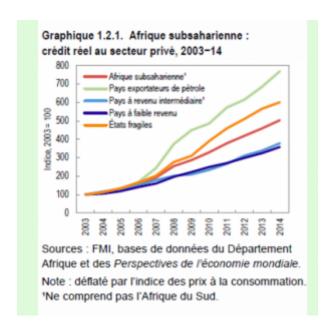
Sans grande surprise, les auteurs estiment, dans un langage digne de Molière, que ces mauvaises perspectives de croissance [6] sont dues à une dégradation des conditions favorables qui avaient prévalu durant la décennie passée! Mais le Fonds vient immédiatement éclairer ce style qui pourrait être amusant. Il détaille les conditions qui avaient conduit à l'eldorado: excellent climat des affaires, cours élevé des matières premières et conditions financières mondiales favorables. Quand l'institution de Washington déplore la dégradation du « climat des affaires », veut-elle dire que la perte de 100 milliards de dollars [7]

détournés chaque année par les manipulations fiscales des transnationales – il est vrai pour l'ensemble des pays en développement – va encore s'accroître ? La dégradation du cours des matières premières n'aurait-elle rien à voir avec la spéculation débridée de ces « marchés » qui ont été multipliés par 6 au cours de la décennie 2000 [8] ? Quant à la détérioration des conditions financières mondiales, peut-on considérer qu'elle est étrangère aux monstrueux encours financiers qui, selon la Banque des règlement internationaux, sont estimés à un montant équivalent à 10 fois le produit mondial ?

Le FMI évoque une « dégradation des conditions » pour expliquer la détérioration d'un certain nombre d'indicateurs. On reproduit ici le graphique 3.1 présenté à la page 57 du rapport. Il indique, pour les deux décennies 1990 et 2000 et pour cinq régions du monde, l'évolution du pourcentage de la population condamnée à survivre avec 1,25 \$/jour. On remarque que l'Afrique subsaharienne est la seule des cinq zones étudiées à présenter en 2011 un taux de l'ordre de 50 % de sa population disposant de ces fameux 1,25 \$/jour. On notera aussi qu'elle est la seule à n'avoir pas réduit son taux de pauvreté au rythme des quatre autres zones. Les auteurs notent à cet égard, que l'importance de l'inégalité hommes/femmes constitue un facteur explicatif au retard subsaharien. Ils confirment aussi que cette inégalité de revenu – lourdement accrue par celles des chances – est un frein à la croissance. Comme toujours lors de ce type d'analyses, la proposition qui est faite est d'améliorer la politique budgétaire. C'est-à-dire augmenter les dépenses publiques en faveur de la santé, l'éducation, les infrastructures, etc. ; tout le contraire, précisément, du dogme prêché par le Fonds!

Tout en devant admettre, preuves à l'appui, qu'un large secteur public à visée sociale est un puissant facteur de réduction des inégalités, l'institution de Washington sait replacer son mantra fondamental au centre du tableau : l'appui au secteur privé. Elle retrace, dans son graphique 1.2.1. de la page 22 l'évolution, sur dix ans, du crédit au secteur privé : il aura été augmenté de trois à près de huit fois selon la zone considérée. Après tout, si comme le serine en France le patronat, c'était là la source véritable de la création de richesse, pourquoi pas ? Or, comme rappelé dans ce rapport même, la réduction des inégalités constitue un des moteurs essentiels de la croissance considérée comme clef du développement. Le moins que l'on puisse constater est qu'il reste encore bien des progrès à accomplir en la matière... Mais, comme on dit chez les religieux, « on touche là au divin »; ça ne se discute pas, il faut y croire. Brassens chantait cette recommandation satirique « Mettez-vous à genoux, priez et implorez/ Faites semblant de croire et bientôt vous croirez ». On se demande bien pourquoi chercheuses et chercheurs essaient encore de démontrer plutôt que de prêcher ? Ainsi, parmi beaucoup d'autres, ces deux économistes du FMI - on n'est jamais trahi que par les siens - dont on lira la présentation de leur étude dans « D'où les inégalités de rémunération peuvent-elles bien venir?».





Bien sûr, peut-être peut-on déplorer la réalité que spécifie le graphique reproduit ci-dessous et tiré du dernier rapport Oxfam à partir des chiffres fournis par le Crédit suisse, mais que voulezvous, telle est la dure réalité! C'est bien regrettable que d'ici à 2020, 99 % de la population doivent se contenter de 46 % des richesses produites alors que dix ans plus tôt, ils s'en partageaient 56 %. Mais, braves gens, que pouvez-vous faire contre la pluie?



Croissance des inégalités tous azimuts?

Comme rappelé dans l'article se rapportant à l'Afrique subsaharienne, la concentration des richesses en faveur d'un petit nombre d'individus va s'accélérant. La distribution des dividendes est un excellent carburant de ce phénomène.

Henderson est un groupe financier de gestion de fortunes basé au Royaume-Uni, mais intervenant sur l'ensemble du globe ; il annonce disposer en 2016 d'un encours de 135 milliards de dollars. Cette compagnie publie chaque année un rapport intitulé Henderson Global Dividend Index ; la huitième édition est parue en novembre 2015.

Le chiffrage est établi à partir des 1200 premières capitalisations boursières mondiales. En 2010, la distribution de dividendes en faveurs des propriétaires de ces compagnies s'établissait à moins de 800 milliards de dollars, en 2015, malgré une légère baisse par rapport à l'année précédente, il s'est agi de 1150 milliards.

À titre de repère, on peut indiquer que ce montant est à peu près équivalent au PIB de l'Afrique subsaharienne qui compte plus de 900 millions d'habitants.

Écoutant ou lisant ceux qui tiennent le haut pavé dans les médias internationaux, on est invité, devant ces multiples et profondes inégalités, à peut-être s'apitoyer parfois mais, souvent, à considérer qu'il s'agit là de la triste condition de ce pauvre monde. Pourtant, de très nombreuses études parmi les plus sérieuses et les plus diversifiées mettent en évidence la raison fondamentale, même quand elle n'est pas unique, que l'on retrouve toujours dans toutes les sinistres situations que doivent affronter les êtres humains : accaparement par quelques-uns des richesses créées par tous. On pourra lire, par exemple, L'impôt sur les profits démontrant comment procèdent les propriétaires du capital. L'OCDE, qui n'est pourtant pas réputée être acharnée à la perte de ces deniers, établit en permanence des séries statistiques et des études dévoilant la réalité. En décembre 2015, elle publie une étude dans laquelle on peut lire en exergue « la chute des recettes tirées de l'impôt sur les bénéfices des sociétés entraîne un accroissement de la pression sur les particuliers ».

Mais, peut-être, estimera-t-on le « tous azimuts » du titre empreint d'une exagération racoleuse ? On invite, dans ce cas, le lecteur à se reporter à une autre <u>étude</u> publiée le 11 décembre 2015 par la FAO. On y apprend que l'insécurité alimentaire dans les zones de montagne des pays dits « en développement » s'est sensiblement accrue en une décennie pour atteindre près de 330 millions d'êtres humains en 2012 ; cela signifie que, dans les PVD, un montagnard sur trois connaît la faim et la malnutrition ! On relèvera, sans étonnement, que le changement climatique est un facteur aggravant. Pour remédier à cette situation, la FAO recommande... de puissantes politiques publiques.

La FAO a classé les zones de montagne en six catégories des plus élevées (altitude supérieure ou égale à 4 500 mètres) pour la classe 1 aux plus basses (altitude allant de 300 à 1 000 mètres) pour la classe 6. Comme on le voit dans le tableau de la page 16 reproduit ci-dessous, ce sont près de 800 millions de personnes dans le monde qui vivent en zone de montagne, dont plus de 90 % dans les PVD.

Mais où donc trouver les ressources pour financer les politiques publiques recommandées par le FAO ? Pour les propriétaires du capital et leurs obligés – conscients ou inconscients – il suffit de libéraliser ; le « ruissellement », théorie aussi imagée que creuse, fera le reste! Les chiffres provenant du Crédit suisse qui ont permis d'établir les trois graphiques que l'on verra dans Alors, ce machin? sont aveuglants quant à l'inanité des affirmations des quelques milliers [9] dans le monde qui ont tout mais qui, d'ailleurs, ne croient pas un mot de leurs prêches.

	2000 Mountain Population ('000 people)							
Region/subregion	Class 1	Class 2	Class 3	Class 4	Class 5	Class 6	Total	
Developing countries	3 753	12 663	48 426	152 291	151 351	349 219	717 70	
Africa	0.927	247	12 365	57 007	36 408	41 325	147 35	
Eastern Africa	0.760	244	11 745	47 684	24 340	13 267	97 28	
Middle Africa	0.167	2	331	4 556	4738	5 744	15 37	
Northern Africa	-	0.693	46	987	3 182	10 836	15 05	
Southern Africa			243	3 732	3 449	4 241	11 66	
Western Africa	-	-		47	698	7 237	7 98	
Latin America & the Caribbean	1 052	7 638	22 099	24 127	19 322	54 666	128 90	
Caribbean			0.444	56	230	3 137	3 42	
Central America	- 1	65	6 148	16 650	10 654	18 060	51 57	
South America	1 051	7 573	15 951	7 421	8 438	33 469	73 90	
Asia	2 699	4 775	13 726	70 011	95 238	252 434	438 88	
Central Asia	4	124	273	905	1 795	4 254	7 35	
Eastern Asia	1 575	3 202	7 123	41 653	51 069	138 361	242 98	
South-Eastern Asia	0.505	19	75	1 607	7 584	41 802	51 08	
Southern Asia	1 120	1 429	4774	17 936	22 656	44 937	92.85	
Western Asia		0.229	1 481	7 910	12 135	23 081	44 60	
Oceania		3	235	1 146	382	793	2 56	
Melanesia		3	235	1 146	382	772	2 53	
Micronesia	-	-				3		
Polynesia	-	-	-	0.333	0.907	18	1	
Developed countries			246	2 658	6 120	62 665	71 69	
World	3 753	12 669	48 671	154 948	157 471	411 884	789 39	

Table 4. Global overview of mountain population by region/subregion and elevation class in 2000

Dessine-moi un tableau Excel

Nul doute que le Petit Prince aurait informé le savant qui aurait prétendu lui montrer, en un seul tableau, la réalité de son monde, que dans le sien il n'en allait pas ainsi!

On ne peut qu'être impressionné par le savoir de la Fondation Bertelsmann qui, en 129 lignes et 19 colonnes, parvient à dresser un tableau complet de ce que sont 129 pays en développement.

Bertelsmann, établi en Allemagne, est un groupe diversifié qui rassemble de nombreux médias européens ; il a créé la fondation éponyme qui publie tous les deux ans un Bertelsmann Transformation Index (BTI) dont l'ambition est de présenter un tableau synthétique de l'évolution de la démocratie et de l'économie de marché – qui, comme chacun sait, vont de pair – dans un certain nombre de pays. L'édition BTI 2016 porte sur 129 pays.

Ce n'est sans doute pas faire injure à ladite fondation que de l'inscrire dans la pensée libérale. C'est ainsi que l'une des colonnes évalue les progrès accomplis dans le cadre de la propriété privée... La note attribuée à la Syrie, par exemple, n'est pas la plus mauvaise du tableau. Elle est, cependant, bien plus basse que celle du Ghana dont le revenu moyen/habitant est 18 fois inférieur à celui de la Norvège. La Pologne, quant à elle, se retrouve parmi les tout premiers de la classe! Autre exemple, celui de la Macédoine classée à la 31° place avec d'excellentes notes en matière économique, alors que le pays est au bord de l'effondrement et où la corruption est généralisée.

Peut-être n'est-il pas indispensable de considérer ce BTI comme véritable source d'enseignement, si ce n'est peut-être, à propos de la fondation Bertelsmann!

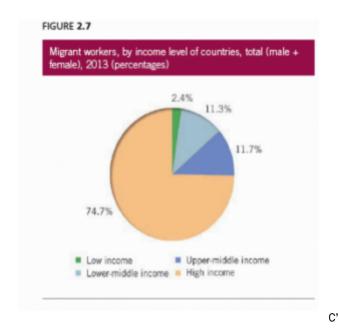
Ces hordes d'immigrés

L'Organisation internationale du travail (OIT) publie en décembre 2015 un <u>rapport</u> statistique sur les migrants dans le monde sur la base des données de 2013.

La première observation que l'on peut retenir de cette étude est sans doute l'importance numérique de cette réalité puisqu'il y a, selon l'institution de Genève, plus de 207 millions de personnes migrantes dont près de 52 % sont des hommes. 73 % de ces personnes, soit plus de 150 millions sont poussées hors de leurs frontières d'origine pour trouver du travail. Le tableau 2.1 de la page 6 reproduit ici donne la répartition pour 5,3 milliards d'habitants.

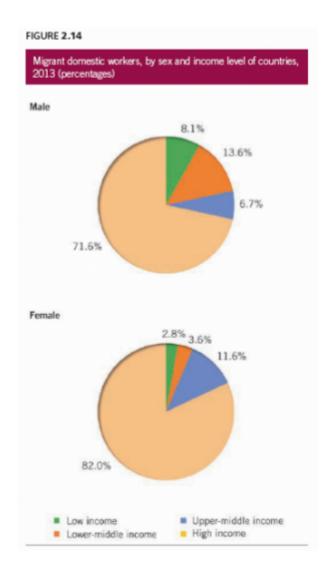
Global estimates of migrant workers and migrant domestic workers, 2013 (number of persons aged 15+, in millions)					
	Total (male + female)	Male	Female		
Total population aged 15+	5 273	2 634	2 631		
Migrant population aged 15+	206.6	107.2	99.3		
Non-migrant population aged 15+	5 067	2 527	2 54		
Total workers	3 390	2 035	1 35		
Migrant workers	150.3	83.7	66.6		
Non-migrant workers	3 240	1 951	1 28		
Total domestic workers	67.1	13.4	53.0		
Migrant domestic workers	11.52	3.07	8.45		
Non-migrant domestic workers	55.6	10.3	45.3		

Une autre image de ce pourquoi ces populations émigrent, apparaît clairement dans le graphique donné en page 10 : 86 % d'entre elles proviennent des pays les plus pauvres de la planète.



est un autre jour jeté sur ces « hordes sauvages » qui viendraient envahir les paisibles contrées ne voulant pas accueillir ces migrants qui tentent seulement de trouver un endroit où travailler! On peut lire <u>L'aide internationale et la pauvreté</u>. Comment espérer que, une fois déduits les montants qui ne sont en rien une « aide », pas même 100 milliards constituent l'APD mondiale pendant que, nous apprend la Commission européenne, ce sont quelque 2000 milliards qui échappent — légalement ou illégalement — chaque année, à la fiscalité européenne?

Mais quoi, qui donc pourrait faire le ménage des bureaux climatisés si ceux qui en assurent la gestion ne disposaient de cette merveilleuse main-d'œuvre? Pour les ¾, il s'agit de femmes! Plus de 70 % des travailleurs migrants dans le monde œuvrent dans ce qui est appelé le secteur des services (dont le service domestique).



L'OIT consacre une partie entière de son étude à expliciter la méthodologie utilisée et le soin apporté à la robustesse des chiffres avancés.

Si la morale ne paraît pas faire partie des références de la « gouvernance » de notre monde, peut-on espérer que la clairvoyance puisse toucher les « responsables » ? Après tout le Chemin de Damas, miracle de conversion il y a 2000 ans, se trouvait dans la Syrie d'aujourd'hui!

Les paradis fiscaux, c'est fini

En 2009, Monsieur Sarkozy, alors président de la République française, déclarait : « les paradis fiscaux, le secret bancaire, c'est terminé ». Sept années après cette martiale déclaration, on ne peut nier qu'il y a eu des progrès réalisés. Pour autant, ils sont dus, pour l'essentiel, au travail acharné d'ONG, en Europe particulièrement.

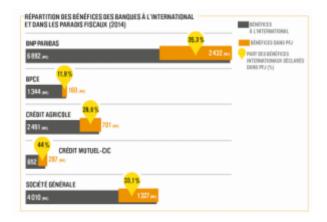
CCFD-Terre solidaire, Oxfam, le Secours catholique et la Plateforme paradis fiscaux et judiciaires publient en mars 2016 un <u>rapport</u> consacré aux liens des banques françaises avec les paradis fiscaux et judiciaires (PFJ).

Le rapport nous apprend, ou nous rappelle, que ceux-ci sont bien au cœur de la stratégie des banques ; à preuve, elles y réalisent le tiers de leurs bénéfices qui ne généreront que 20 % de leur imposition et alors qu'ils ne constituent que le quart de leurs activités internationales déclarées ; à peine plus de 15 % de leurs salariés y consacrent leur activité.

Les auteurs mettent en évidence ce qu'ils appellent les six indices expliquant cette profonde addiction :

- indice 1 : 33 % des bénéfices de leurs activités internationales sont déclarés dans les paradis fiscaux ;
- indice 2 : 60 % plus « rentables » sont les activités des cinq plus grandes banques françaises dans les paradis fiscaux que dans le reste du monde ;
- indice 3 : 2,6 fois plus « productifs » sont les salariés bancaires dans les paradis fiscaux ;
- indice 4 : 100 % des activités les plus risquées sont domiciliées dans les paradis fiscaux ;
- indice 5 : 2 fois moindre est la fiscalité effective dans les paradis fiscaux :
- indice 6: 100 % difficile est l'interprétation de la documentation volontairement absconse disponible.

On trouvera dans le tableau reproduit ici la part que représentent les bénéfices déclarés dans les PFJ pour chacune des cinq banques françaises étudiées (BPCE signifiant Banques populaires Caisse d'épargne). On voit que BNP Paribas détient les premières places tant pour le volume des bénéfices réalisés à l'international que pour la part provenant des paradis fiscaux.

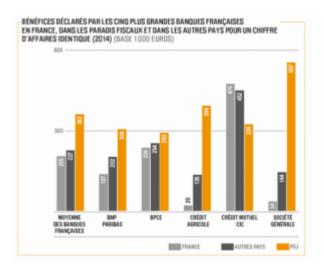


Contrairement à ce qu'évoque parfois la notion de paradis, les PFJ préférés des banques françaises n'ont, comme le montre cette illustration, rien d'exotiques. C'est le Luxembourg qui emporte la préférence des établissements hexagonaux.

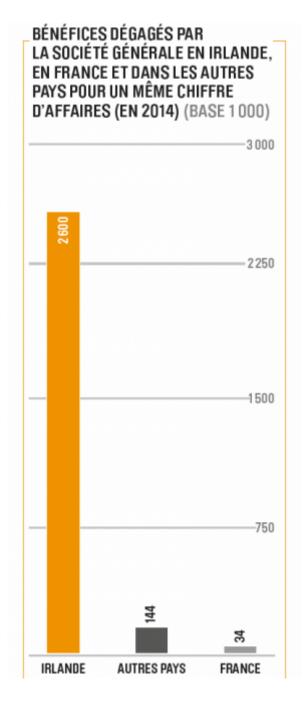
Rappelons, à cet égard, que Monsieur Juncker, l'actuel président de la Commission européenne, a occupé des postes éminents, jusqu'au premier, dans ce pays européen qui compte moins de 600 000 habitants. Monsieur Juncker serait-il pour quelque chose dans l'absence, à l'exception de Hong Kong, des cinq pays ci-dessous dans la liste des territoires jugés « non coopératifs » par les États membres de l'Union européenne ?



L'observation du graphique indiquant pour 2014, la répartition entre la France, les PFJ et les autres pays du monde, des bénéfices déclarés par les banques françaises est impressionnante ; on voit que la Société générale ne semble pas avoir pâti de « l'escroquerie » de son trader dont elle ignorait tout....

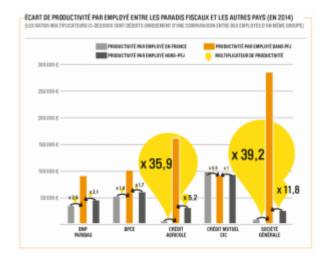


La seule chose, au vu de cet autre graphique, à propos de laquelle elle pourrait se faire du souci, serait que, tout à coup, le gouvernement décide de réguler.



Tant que la concurrence fiscale qui a largement cours dans tout le système capitaliste, sera jalousement préservée, notamment par les États membres et la Commission européenne, ses ayants-droit verront leur gains continuer à croître au détriment des 7 milliards de la population. Ainsi, quand un salarié du secteur bancaire « génère » en France 43 000 euros de bénéfices, il en « produit » en Irlande, 685 000 €.

Comme l'illustre le schéma suivant, la productivité, dans ce système, pourrait bien être comme la monnaie, pour laquelle la mauvaise chasse la bonne! Et vous voudriez que le régulateur public sépare les activités bancaires de gestion de compte de la spéculation? Mais comment donc, alors, les établissements bancaires feraient-ils leurs choux-gras? C'est bien pourquoi, parmi les 60 filiales des banques françaises en Irlande, on ne compte ... qu'une seule banque de détail!



Allez savoir pourquoi le graphique qui suit fait résonner à l'oreille ce que, avec colère, Brel jetait « Faut vous dire Monsieur que chez ces gens-là/On ne vit pas Monsieur, on ne vit pas, on triche »?

	HONG-KONS	IRLANDE
TAUX O'IMPOSITION THÉORIQUE	16,5 %	12,5%
TAUX DIMPOSITION EFFECTIF BNP PARIBAS	0%	12,5%
TAUX D'IMPOSITION EFFECTIF BPCE	4%	6%
TAUX D'IMPOSITION EFFECTIF CRÉDIT AGRICOLE	15,8 %	4%
TAUX D'IMPOSITION FFECTIF SOCIÉTÉ GÉMÉRALE	8,2 %	0%
ENSEMBLE	4.4%	8,5%

La lecture de ce rapport laisse une double impression : d'une part, il illustre parfaitement les avertissements lancés depuis des années à propos du capitalisme financiarisé pratiqué, en particulier, par les banques, d'autre part, il met en évidence les mesures, simples, à prendre pour conjurer les dangers.

Les auteurs formulent quatre recommandations :

- Obligation pour les transnationales à commencer par les banques – de publier, pays par pays, tout ce qu'il convient de savoir sur les filiales à l'étranger, chiffre d'affaires, bénéfices, impôts payés, nombre de salariés, etc.; cette publication, non confidentielle, doit être accessible à tout citoyen.
- Large utilisation par les autorités gouvernementales et européennes, de même que par les parlements, de cette documentation pour asseoir les réglementations ad hoc et adopter toutes les dispositions voulues pour les faire respecter.
- Forts des difficultés qu'ils ont rencontrées lors de cette étude, les auteurs demandent :
 - * que les publications déjà existantes soient standardisées et disponibles en ligne,
- * de définir la notion de subvention qui doit couvrir toutes les

aides des États (prêts, crédits d'impôt, don, exonération, etc.).

- * de détailler les données par activité par territoires et celles des clients concernés ;
 - Adoption de mesures décisives contre l'évasion fiscale y compris lorsqu'elle est appelée, optimisation. La liste en est proposée.

Monsieur Hollande déclarait le 15 avril 2016, « L'État, les collectivités locales, les acteurs publics peuvent déployer les meilleures politiques, avoir les meilleures intentions, prendre les meilleures mesures... Tout dépend d'abord des acteurs économiques et sociaux, tout dépend des Français eux-mêmes... ». Faites, Monsieur le Président, en effet, vous êtes bien placé pour que l'État déploie « les meilleures politiques ».

Vraiment avec l'environnement, on exagère!

C'est vrai, avec toutes ces histoires, on sape le moral des gens et on torpille l'économie! Mais qui exagère? Ceux qui, tombant du 100° étage, continuent, triomphants, à hurler jusqu'à quelques centimètres du sol « jusqu'ici, tout va bien », ou ceux qui nous alertent par des études particulièrement documentées et contrôlées?

Deux scientifiques reconnus, Robert M. DeConto (Université Massachusetts) et David Pollard (Université de Pennsylvanie) publient, le 29 mars 2016, dans la revue <u>Nature</u> un article scientifique relatif à l'élévation passée et future du niveau de la mer.

Hélas, contrairement à ce que l'on entend ici et là, les rapports n'exagèrent rien; en particulier, pas ceux du GIEC! Cette étude démontre qu'en continuant à se comporter selon la célèbre formule « business as usual », l'élévation moyenne du niveau des océans pourrait atteindre jusqu'à deux mètres d'ici la fin de ce siècle. C'est un mètre de plus que ce qu'annonçait le pire scénario du cinquième rapport du GIEC, il y a trois ans!

Les deux chercheurs états-uniens ont établi leurs calculs à partir d'un modèle reproduisant le comportement passé de l'Antarctique Ouest et permettant de quantifier l'écoulement à venir de la fonte des glaces de cette partie du globe. Ils ont étudié ce qui s'est passé lors des deux derniers épisodes de déglaciation, celui du pliocène il y a trois millions d'années et l'ultime connu jusqu'alors, il y a plus de 150 000 ans. Cet écoulement n'avait pas été pris en compte dans les travaux compilés par le GIEC, non par incompétence mais parce que le déclenchement du phénomène et son ampleur n'étaient pas connus et, n'étant donc pas quantifiables, n'ont pas été intégrés dans le rapport.

On assiste là à un phénomène bien connu, notamment en climatologie. Tous les climatosceptiques — soit par conviction, soit par idéologie — ont tendance à estimer les travaux des

climatologues, en particulier du GIEC, comme beaucoup trop pessimistes. C'est pourtant tout l'inverse. Un seul exemple, le carbone enfermé dans les sols gelés de l'Arctique; il représente deux fois celui qui est présent dans l'atmosphère, or en cas de dégel de ces sols, il se répandra dans celle-ci.

Mais que croient-ils tous ces Docteur Folamour ? Que leurs milliers de milliards de dollars formeront, autour d'eux, un rempart efficace ? Peut-être oublient-ils « l'apothéose » du film de Stanley Kubrick : le commandant fou lançant son tonitruant chant de victoire quand il parvient à chevaucher la bombe atomique qui va déclencher l'apocalypse !

À propos du dérèglement climatique et de ses conséquences pour l'humanité, on peut lire Ah, Dieu, que le climat est joli! De son côté, la Banque mondiale publie le 29 mars 2016 une note qu'elle intitule « Changement climatique - Vue d'ensemble » ; on y relèvera cette phrase : « le Groupe [de la Banque mondiale] a bien conscience que les financements nécessaires pour réaliser la transition vers une économie résiliente et sobre en carbone ne se comptent pas en milliards, mais en milliers de milliards ».

La digitalisation au service de l'homme?

La Confédération européenne des syndicats (CES) regroupe près de 90 organisations syndicales d'Europe. Pour la France, on y retrouve par exemple, la confédération CGT – qui a rejoint la CES en 1999 alors que la Fédération syndicale mondiale, dont elle était membre, continue d'exister – et la CFDT, mais pas Solidaires. La CES a suscité l'instauration de l'Institut syndical européen (ETUI) qui est soutenu financièrement par l'Union européenne.

L'ETUI mène régulièrement des études. En février 2016, il publie ainsi un <u>document de travail</u> intitulé « Les impacts sociaux de la digitalisation de l'économie ».

L'auteur, Christophe Degryse, tire quatre enseignements principaux quant à l'emploi :

- la création de nouveaux secteurs, de nouveaux produits,
- la transformation des emplois comportant une précarisation accrue pour les salariés,
- la destruction de certains emplois,
- le déplacement d'emplois au détriment de pays à haute protection sociale pour les transférer vers ceux à faible développement qui sont aussi ceux où les salariés sont les plus mal lotis.

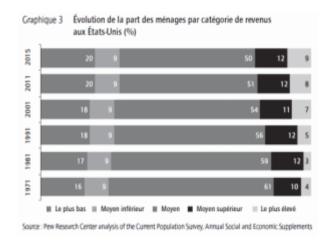
L'étalement du montant des revenus est considérable ; les salaires moyens calculés par<u>l'OCDE</u> en 2013 pour 30 pays vont de 1 à près de 5. L'OIT, pour sa part, publie tous les ans un Rapport mondial sur les salaires, la <u>version 2014/2015</u> note que les salaires réels moyens calculés pour 130 pays étudiés n'ont pas retrouvé en 2013, le niveau de 2007 ; cette année-là, leur croissance moyenne était de quelque 2,5 %, tandis qu'en 2013, elle dépassait à peine 1 %.

La modification de la structure des emplois n'a, ni rien d'étonnant, ni rien de dramatique en soi. Aucun syndicat ne réclamera, aujourd'hui, le maintien du nombre de postes de chauffeurs des machines à vapeur! En revanche, si, au contraire de l'idéologie dominante, l'organisation de la société a pour but premier le bien-être durable de tous, la prévision de leur disparition et la mise en œuvre des dispositions à prendre – par exemple en matière de formation – pour que tous les anciens chauffeurs puissent être reclassés dans des emplois leur convenant et répondant à des besoins sociaux, paraît devoir être le b.a.-ba de la vie en société.

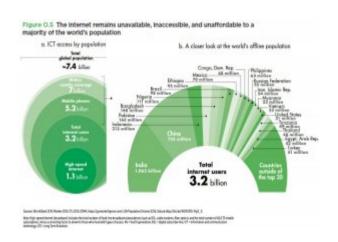
L'OIT a cherché à établir, par pays, une évaluation du pourcentage des emplois considérés comme « à risque » en raison de la « digitalisation » de l'économie. On reproduit le graphique 1 qu'elle montre page 25 à partir de pays européens. On mesure immédiatement l'ampleur des défis auxquels il va falloir faire face. La Suède, le pays au risque réputé le plus faible, doit quand même se préparer à devoir reconvertir plus de 45 % de ses emplois tandis que pour la Roumanie il va s'agir, selon l'étude, de plus de 60 % de ses emplois. On note aussi une différenciation entre les pays du « centre » de l'Union européenne et ceux de la marge qui, eux, vont devoir affronter des changements plus importants. Certains contestent ces données en prétendant que la disparition d'emplois sera compensée par l'apparition d'autres. C'est précisément la question qui vient d'être soulevée : les nouveaux répondront-ils à une demande sociale et entraîneront-ils des rémunérations suffisantes dans un environnement durable? Les lendemains supposés devoir chanter dans une économie du « partage » ne peuvent guère être espérés que si son organisation n'est pas laissée, dans une sorte d'ubérisation triomphante, aux mains des propriétaires du capital. Ceux-ci ont déjà largement entrepris d'installer les plateformes mondiales dans des pays où, en effet, seront créés des emplois mais dont la rémunération sera 8 à 10 fois plus basse que dans les autres.

Cette crainte paraît largement fondée quand on examine le graphique 3, reproduit ci-après, portant sur les États-Unis examinés sur les six dernières décennies. On observe que, si le pourcentage de la part de tous les salaires a augmenté, celui des salaires les plus élevés a plus que doublé. Les chiffres sont tirés des statistiques fournies par le *Pew research center*, considéré pour présenter des données fiables.

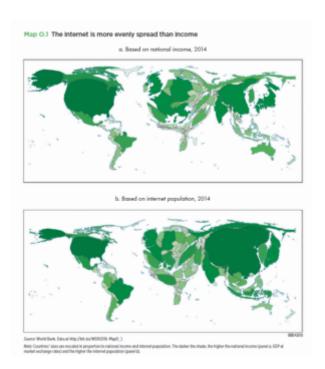




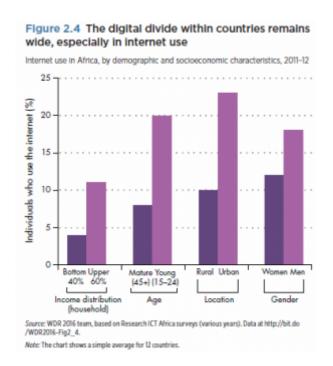
Pour sa part, la Banque mondiale publie en janvier 2016 <u>Digital dividends</u>. Le rapport met en évidence la croissance des emplois et des services dans les pays ayant mis en œuvre un programme d'investissements dans les secteurs du numérique. Mais il souligne en même temps que les concentrations largement constatées accroissent la perte de postes de travail et les inégalités. Autrement dit, autant la « digitalisation » de l'économie offre de solides opportunités aux pays qui la favorisent, autant ce processus ne s'accompagnant pas d'une puissante régulation publique laissera s'installer la réduction des emplois et l'augmentation des inégalités. Il faut, en effet, rappeler que, comme on le voit sur le graphique de la page 8 reproduit ici, 60 % de la population mondiale n'ont pas accès à la toile informatique et 15 % seulement sont en mesure de supporter financièrement un accès à haut débit, quand il existe.



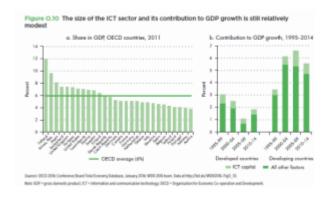
Plus impressionnantes encore peut-être, les deux séries de cartes mondiales présentées page 7. Les pays y ont été redimensionnés proportionnellement à leur PIB, évalué selon le taux de change pour la première, et au nombre d'utilisateurs d'internet pour la seconde. Dans la série (a), plus la couleur est foncée plus le PIB est élevé et, dans la série (b), la différence d'intensité marque l'importance de la population internet. On remarque que l'inégalité dans la répartition des revenus est encore plus importante que celle de l'accès à internet.



La figure 2.4 figurant à la page 104 et reproduite ici dit assez combien les louanges entendues à propos de la merveilleuse croissance de l'Afrique sont à entendre avec circonspection. Moins de 15 % de la population africaine disposait, en 2012, de l'usage d'internet ; ce pourcentage était inférieur à 5 % pour les 40 % les plus pauvres.



On remarquera aussi à partir des deux graphiques de la figure 0.10 présentés page 13 et repris ci-dessous, que la part des TIC (technologies de l'information et de la communication) dans le PIB des pays de l'OCDE était encore, en 2011, assez modeste, puisque la moyenne était de 6 % du PIB de l'OCDE. Le graphique (b) indique la contribution des TIC (ICT) au PIB des pays en voie de développement et des pays développés pour la période 1995-2014.



On comprend que la Banque mondiale soit vivement favorable à répandre, partout dans le monde, l'accès à internet. On peut, sans difficulté, soutenir cet avis à la condition que passe bien dans la réalité une des observations de base du rapport, à savoir que ledit accès, pour devenir favorable à tous, a besoin « d'une puissante régulation publique ». Il s'agit, en effet, de préserver la société de trois risques graves qui, pourtant, dans notre monde capitaliste, sont déjà largement à l'œuvre :

- la concentration excessive qui, nous dit la Banque, va nuire à l'innovation. Elle est plus qu'entamée quand on sait que sur les quelque 43 000 transnationales recensées par la CNUCED dans le monde, seule une cinquantaine dispose de l'ensemble des commandes ; lire à ce propos Les grandes gagnantes : les transnationales.
- les inégalités augmentent partout quand l'automatisation des tâches est conduite alors que la population salariée n'a pas la formation requise pour profiter des nouvelles technologies. Unes étude de deux chercheurs états-uniens, Aaron Smith et Janna Anderson, est publiée en août 2014 par Pew Research Center et Elon University. Ils ont posé à 1896 experts de diverses disciplines la question suivante : l'intelligence artificielle et la robotique vont-elles créer davantage d'emplois qu'elles ne vont en détruire d'ici à 2025 ? Il y a, selon ces experts, à peu près autant de chances d'être pessimiste qu'optimiste! Les raisons qui, selon eux, poussent au pessimisme paraissent particulièrement dangereuses pour la société puisqu'ils indiquent que ce sont les moins qualifiés qui vont pâtir des changements, que les inégalités vont s'approfondir entre ceux qui vont maîtriser les TIC et ceux qui ne le pourront pas, enfin que notre système éducatif, politique et économique n'est pas adapté à cette révolution à venir.
- le contrôle des citoyens, au contraire de ce qui pourrait être attendu, risque fort d'être étendu au bénéfice de ce qui n'est pas nommé big brother mais qui y ressemble diablement.

La Banque remarque, dans l'encadré de la page 16, que le milliard le plus pauvre pourrait être bénéficiaire d'un large accès à internet, notamment grâce à la réduction des coûts de transaction [10]. Elle donne l'exemple des paysans d'un village sans électricité ni route de l'État de Bihar en Inde, qui bénéficient d'une vulgarisation agricole dispensée par une ONG

ayant accès à internet. Elle montre aussi combien les services publics pourraient améliorer la qualité que les populations sont en droit d'en attendre ; elle fournit, page 166, l'exemple de la compagnie de distribution de l'eau à Nairobi qui, grâce à l'installation d'un système de transmission des informations recueillies chez les abonnés et communiquées par internet, en temps réel, est parvenue, en moins de deux ans, à faire passer le temps de carence de près de 120 jours à quelque 20 jours.

L'institution de Washington affirme clairement sa conviction : les TIC sont un puissant moteur du processus de croissance. Il s'agit là, en effet, d'une évidence qu'il est sans intérêt de discuter. En revanche, il est fort instructif de noter que ce credo s'accompagne de la mise en évidence de trois observations qui « pèsent » sur ce bienfait. En premier lieu, si l'usage du numérique connaît une croissance importante et rapide, celle-ci s'opère de manière fort disparate entre les entreprises, accroissant ainsi des biais de concurrence entre elles. Ensuite, cette disparité peut, dans un contexte de régulation insuffisante, voire absente, entraîner des dominations de type monopolistique, profondément dommageables pour l'ensemble de l'économie et des citoyens. Enfin, les positions dominantes, entraînent l'apparition de rentes procurant à leurs bénéficiaires – Google et autre Amazon - des ressources leur permettant, non plus seulement de dominer, mais d'écraser. Les auteurs du Rapport mondial 2016 sur le développement ont dressé la figure 0.14 dans laquelle le grand cercle représente l'économie analogique et le petit l'économie numérique. On y remarque clairement l'ampleur respectivement prise par les intérêts en place (vested interests), le monopole numérique et ce qu'ils dénomment, sous une forme d'euphémisme, une régulation incertaine.

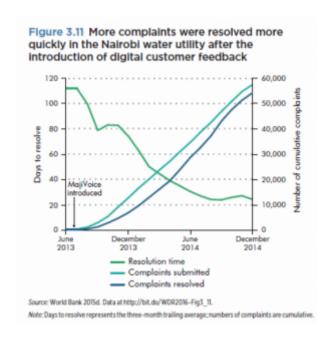
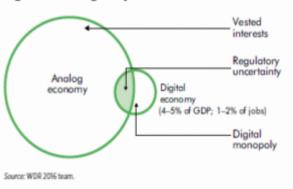
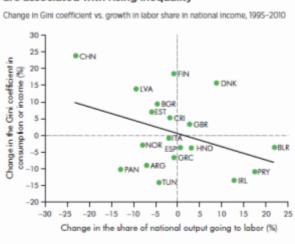


Figure O.14 Factors explaining the lower adoption of digital technologies by businesses



Même si ce n'est pas en rapport direct avec la numérisation de l'économie, les auteurs du rapport ont eu la bonne idée de faire, avec la figure 0.16, ce rappel : l'accroissement des inégalités dans le monde est liée à la baisse de la part du travail dans le PIB. Ils ont porté sur le même graphique, en ordonnée la variation, en pourcentage, du coefficient de Gini [11], et en abscisse la variation, en pourcentage, de la part du revenu national. La Chine a ainsi vu ce coefficient augmenter de près de 25 % sur la période et s'accroître encore les inégalités ; en revanche, la Tunisie a fait le chemin inverse en les diminuant de 15 %. S'agissant de la part du travail dans le revenu national, elle a diminué, en Chine, de plus de 20 % et augmenté en Biélorussie de plus de 20%.

Figure O.16 Falling labor shares in national income are associated with rising inequality



On lit très souvent, et sans doute est-ce vrai, qu'internet peut être un formidable moyen d'améliorer la démocratie. Les rapporteurs indiquent que rien de semblable n'est apparu en la matière. Ils notent, au contraire, que les TIC ont, très largement, profité aux classes aisées.

Source: Eden and Gaggl 2015, for the WDR 2016. Data at http://bit.do/WDR2016-FigO_16.

Internet serait-il un bien public? Au regard des enjeux qu'il met en œuvre, des dangers qu'il représente en même temps que des progrès qu'il pourrait permettre, on ne peut que souhaiter qu'il devienne un véritable bien public mondial. Lire <u>Les biens publics mondiaux</u>, sauvetage du capitalisme ou révolution?

Notes

- [1] L'expression synthétique « propriétaires du capital » ne signifie pas que la liste en est immuable au fil des décennies. Ainsi, Google, Apple et Microsoft, récents dans le capitalisme mondial, « valaient » en 2015 sur les marchés boursiers, plus de 1 500 milliards de dollars. Bien plus que, par exemple, trois des transnationales emblématiques, Exxon, General Electric et Nestlé. Pour indiquer un ordre de grandeurs, le PIB français est de quelque 2 800 milliards de dollars états-uniens.
- [2] Montant se rapportant à l'ensemble des produits chimiques ?
- [3] Environmental Defense fund présentait, en 2015, un total de dépenses de 145 millions de dollars.
- [4] Dow Chemical est de sinistre mémoire pour avoir fabriqué et vendu l'Agent orange. Son chiffre d'affaires est de quelque 60 milliards de dollars avant l'annonce de sa fusion avec l'autre géant de la chimie, DuPont, qui a été rendue publique le 11 décembre 2015.
- [5] Serge Michailof, Africanistan, Paris, Fayard, 2015.
- [6] Le FMI donne les chiffres suivants de croissance du PIB de l'Afrique subsaharienne : 2014 : 5 % ; 2015 : 4,25 % ; prévision 2016 : 3,75 %.

[7] Rapport Oxfam « Parlons argent : l'Afrique invitée du G7 » de juin 2015.
[8] Lire dans Les Possibles n° 3 « <u>Le négoce des matières premières, y compris alimentaires</u> »
[9] On peut se reporter à <u>Les grandes fortunes</u>
[10] Les économistes appellent « coût de transaction », celui qui est rendu nécessaire pour parvenir à un échange économique sur un marché, en particulier pour obtenir toutes les informations relatives à cet échange.
[11] Le coefficient de Gini est notamment utilisé pour mesurer les inégalités de revenus dans les pays. Il varie de 0 qui signifierait une égalité totale entre tous les revenus des individus, à 1 qui supposerait l'intégralité de ceux-là irait à un seul.